

# PROJET D'ACCUEIL 2024 – Au Maquis Asbl

## Table des matières

Au Maquis .....	2
1. Contexte d'émergence du projet.....	2
1.1. Quelques définitions.....	4
2. Finalité du projet.....	4
3. La mission .....	5
4. Les objectifs .....	5
5. Les valeurs motrices du projet .....	7
6. Public accueilli.....	7
7. Les séjours .....	8
7.2 L'inscription aux séjours.....	8
7.1.1 La constitution des groupes.....	8
7.1.2 Les modalités d'inscription.....	9
7.2 Les ressources humaines.....	10
7.3 Infrastructure et matériel.....	11
7.4 Les activités .....	11
7.5 Le temps libre.....	13
7.6 Le règlement d'ordre intérieur.....	13
7.7 La clôture du séjour.....	14
8. L'accompagnement sur mesure .....	14
9. La communication.....	14
10. Les partenariats .....	15
11. Evaluation du projet.....	15
12. Pérennisation du projet.....	16

Dans ce document, le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes, sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes et dans le seul but d'alléger le texte.

## Au Maquis

Le maquis est un écosystème méditerranéen caractéristique des terrains siliceux. Sa formation végétale dense, faite d'arbustes, résiste à la sécheresse et à l'abrutissement par les animaux. Elle repousse plus vigoureuse après le passage du feu. Lieu d'un subtil équilibre entre la faune et la flore, le maquis est aussi un lieu de refuge.

C'est ainsi qu'il donna son nom aux groupes de personnes se battant pour la démocratie et la liberté durant la guerre. Pour résister, ils prirent le maquis.

Cette aventure prend racine dans des expériences marquantes dans le secteur médical (pédopsychiatrie), de l'Aide Sociale à l'Enfance (France, séjour de rupture) et de l'Enfance (Ecole de Devoirs et administration publique). Après un diplôme d'éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif et un master en ingénierie et action sociales, la volonté de mettre à profit mes compétences au service de la jeunesse se concrétise ...

Des personnes de secteurs professionnels variés (enfance et jeunesse, santé, social, marchand) et animées par des valeurs communes rejoignent le projet. Nous souhaitons proposer un refuge aux jeunes en souffrance, un espace chaleureux, de découvertes, de construction et de résilience, afin qu'ils puissent trouver leurs justes places dans la société.

### 1. Contexte d'émergence du projet

La crise Covid de 2020 et les mesures sanitaires qui en ont résulté ont mis à rude épreuve le bien-être de nos jeunes. Leurs besoins capitaux<sup>1</sup> et leurs droits fondamentaux<sup>2</sup> ont été malmenés ; leur santé mentale a été fragilisée. Les demandes de soins ont explosé.

Une fois sortis de l'urgence sanitaire, d'autres « crises » (inondations, guerre en Ukraine, énergies fossiles) ont encore contribué à renforcer la fragilité des jeunes, en manque de repères stables et fiables, augmentant leur angoisse quant à leur avenir.

L'ensemble de ces crises et leurs conséquences n'ont fait que mettre sous la loupe des problèmes qui existaient déjà en termes d'accompagnement de jeunes en souffrance psychique. Toutefois, il a fallu attendre cette sonnette d'alarme pour que les instances politiques mettent en lumière, de l'international au local, la question de la santé mentale des enfants et des adolescents .

Au sein du corps médical, submergé par les demandes, plusieurs cartes blanches ont été signées. Les professionnels de la santé appelaient les politiques et la société civile à travailler davantage de concert pour aider les jeunes. L'une de ces cartes blanches faisait notamment état

---

<sup>1</sup> Michel Fize, sociologue français né en 1951, retraité du CNRS, a largement investigué la thématique de l'adolescence dans ses ouvrages et déterminé notamment « les 7 besoins capitaux des adolescents » : sécurité, dialogue, autonomie, responsabilité, affection, espoir et confiance.

<sup>2</sup> Convention internationale des droits de l'enfant. Assemblée Générale des Nations Unies, 20 novembre 1989.

de la nécessité de créer des dispositifs d'hébergement alternatifs aux hospitalisations, celles-ci n'étant pas toujours la réponse appropriée aux besoins exprimés<sup>3</sup>.

Cette souffrance des jeunes est également constatée au sein de la société civile qui a soulevé l'urgence d'apporter des réponses concrètes au respect de leurs besoins et droits fondamentaux.

Il en a résulté des appels à une approche globale, intersectorielle et multidisciplinaire en faveur de la prise en charge des jeunes en souffrance<sup>4</sup>.

Au-delà de la prise en charge, tous ces acteurs, et les jeunes eux-mêmes<sup>5</sup>, mettent l'accent sur la promotion de la santé mentale et la prévention.

Cependant, les chiffres relatifs à la santé mentale des jeunes<sup>6</sup>, en termes de budget, d'hospitalisations, de suivis en ambulatoire, de prescriptions, sont en constante augmentation et démontrent un échec de la prévention<sup>7</sup>. Celle-ci est largement insuffisante, trop peu financée et principalement centrée sur la santé physique. La fragmentation des politiques rend également difficile la mise en place d'actions intersectorielles, alors que la santé mentale des enfants et des jeunes touche tous les domaines de leur vie.

Le projet Au Maquis prend racine dans ce contexte et émerge d'un autre constat : les bienfaits de la nature sur la santé. Bien que les liens d'interdépendance entre la nature et la santé ne soient pas encore scientifiquement prouvés, de plus en plus de recherches et d'initiatives démontrent les effets bénéfiques de la nature sur la santé physique et psychique<sup>8</sup>. Dans certains pays comme la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, le Canada, l'Ecosse et l'Angleterre, les médecins, soutenus par leurs politiques publiques, prescrivent des activités en extérieur. De telles pratiques sont également engagées aux Pays-Bas et en France.

Dans le secteur de l'Aide à la jeunesse, la nature est utilisée comme outil socio-éducatif. En France, l'Asbl Seuil propose des marches de rupture sur les Chemins de Compostelle durant 3 mois à des jeunes condamnés à des peines d'emprisonnement. A Liège, l'Asbl Vent Debout organise des séjours de rupture (expéditions à la voile, randonnées) pour des jeunes en difficulté. De surcroît, cette promotion de la santé permet d'actionner un levier considérable pour sensibiliser l'humain à l'environnement et aux enjeux climatiques<sup>9</sup>.

---

<sup>3</sup> A titre d'exemple : Une carte blanche d'Aurélié Georges, psychologue aux Cliniques Saint Pierre d'Ottignies. La Libre, février 2021. [En ligne] <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/02/06/en-pedopsychiatrie-le-tri-des-patients-a-commence-PAJOYRZBTBHJNPMXIV6URNOYTE/>, consulté le 17/07/23.

<sup>4</sup> Plan d'action globale pour la santé mentale 2013-2030 (OMS) ; Communication relative à une approche globale de la santé mentale du 7 juin 2023 (Commission européenne) ; Guide vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et ado du 30 mars 2015 (SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement) ; Recommandations de la FWB du 27 janvier 2022 (FWB).

<sup>5</sup> « Rapport des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale en Belgique », Rapport « What Do you Think ? », UNICEF Belgique, 2022.

<sup>6</sup> Service public Fédéral Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. Données phares dans les soins de santé. Soins en santé mentale, Edition 2021.

<sup>7</sup> Il apparaît que les dépenses consacrées à la promotion et la prévention de la santé mentale dépassent à peine 2% de toutes les dépenses en soins de santé. Svetlana Sholokhova, octobre 2022. « Prévention dans le domaine de la santé mentale Pourquoi, pour qui et comment ? », Santé et Société n°3, Recherches et analyses du Service d'études de la Mutualité Chrétienne.

<sup>8</sup> Conseil Supérieur de la Santé. Villes vertes et bleues : nature et santé humaine en milieu urbain. Avis n°9436. CSS, 2021.

<sup>9</sup> Santé et environnement: vers une nouvelle approche globale. Chêne-Bourg: RMS éditions Médecine et Hygiène, 2022.

La perspective de ces initiatives reste toutefois curative. Le projet de notre Asbl, enrichi grâce à différentes formations, colloques, forums, études participatives relayant la parole des jeunes, échanges avec des professionnels en lien avec la jeunesse, veut développer des actions à visée préventive.

### 1.1. Quelques définitions

Selon l’OMS, « la **santé mentale** correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d’affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous vivons. La santé mentale est un droit fondamental de tout être humain. C’est aussi un aspect essentiel du développement personnel, communautaire et socioéconomique. La santé mentale ne se définit pas seulement par l’absence de trouble mental. Il s’agit d’une réalité complexe qui varie d’une personne à une autre, avec divers degrés de difficulté et de souffrance et des manifestations sociales et cliniques qui peuvent être très différentes »<sup>10</sup>.

De là, l’OMS caractérise les **troubles de santé mentale** « par une altération majeure, sur le plan clinique, de l’état cognitif, de la régulation des émotions ou du comportement d’un individu. Il s’accompagne généralement d’un sentiment de détresse ou de déficiences fonctionnelles dans des domaines importants »<sup>11</sup>.

Les actions du projet, dans leur visée de prévention dite « quaternaire », se centrent sur les **troubles psychiques**, c’est-à-dire sur « un état qui n’entrave pas de façon considérable la vie de la personne, son rapport au monde, aux autres et à elle-même ». Contrairement aux troubles dits « de santé mentale », donc, les troubles dits « psychiques » ne sont pas considérés comme envahissants pour la personne qui en souffre. C’est à ce stade que la prévention quaternaire s’avère efficace, dans l’optique d’éviter l’escalade en mal-être. Ainsi, le but des actions développées Au Maquis consiste à préserver les jeunes de la (sur)médicalisation, voire d’interventions médicales invasives<sup>12</sup>.

## 2. Finalité du projet

Le projet vise à permettre aux jeunes de se développer sereinement et de s’émanciper afin qu’ils puissent participer à la construction d’une société équitable, positive et durable.

Les trois axes de la mise en œuvre du projet sont : **le temps, la nature et les personnes**. Le temps consacré aux jeunes (avant, pendant et après le séjour, durée, disponibilité, moments informels et formels, ...). La nature comme levier et outil thérapeutique. L’attention portée à chaque jeune en tant que personne singulière et en s’appuyant sur la force du collectif.

<sup>10</sup> OMS, Santé mentale : renforcer notre action. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>, consulté le 10/07/23.

<sup>11</sup> OMS, Troubles mentaux. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders>, consulté le 15/01/24.

<sup>12</sup> La prévention quaternaire est un concept questionnant l’éthique au regard d’une emprise économique de la santé. *Le concept de prévention quaternaire et la responsabilité sociétale des facultés de médecine*. Dans M., Cauli, J., Ladner, & C., Boelen (Ed.) Dictionnaire francophone de responsabilité sociale en santé. Rouen Le Havre, FrancePURH. (2019).

### 3. La mission

**Prévenir** les troubles de santé mentale chez les jeunes en souffrance psychique.

La mise en œuvre de cette mission passe par des actions visant à :

- Se reconnecter à la nature et à soi
- Développer/renforcer l'estime de soi et la confiance en soi
- Favoriser l'émancipation sociale
- Développer/stimuler la créativité
- Trouver du sens (à leur vie, à ce qu'ils entreprennent)

L'accent sur l'**aspect préventif dans le domaine de la santé mentale** se justifie du fait que celle-ci est indissociable du développement global des jeunes. Cela sous-entend que, au-delà de l'aspect socio-éducatif, l'accueil des jeunes accorde une place importante à l'expression et à l'écoute de leurs émotions.

L'**accueil en séjour** est le cœur du dispositif. La notion d'accueil est conçue comme une posture de réciprocité et d'actions. La rencontre avec les jeunes et les plus petits gestes informels du quotidien contribuent à ce qu'ils se sentent à leur aise et en confiance. Le séjour permet de ralentir le rythme quotidien, de prendre le temps, de multiplier ces moments informels et de créer une vraie rupture avec la pression familiale, scolaire et sociale.

Les actions axées sur le **bien-être et la nature** épousent le principe que la nature est un levier pour une bonne santé globale, pour la sensibilisation au Vivant et pour les enjeux environnementaux.

La posture d'**accompagnement** se veut éthique et horizontale. Pour cela, l'équipe veille à la reconnaissance des compétences de tous les partenaires de l'Asbl et de chaque jeune. Les membres de l'équipe adoptent une attitude de non-savoir propice à favoriser l'écoute et à encourager le dialogue. L'accompagnement se déroule dans le respect des rythmes de chacun, y compris la liberté de mettre fin à l'accompagnement. Une telle posture entend contribuer à l'émancipation des jeunes.

Alors que dans notre société l'**autonomie** est devenue une injonction à des fins économiques, Au Maquis le processus d'autonomisation est pris dans sa dimension positive comme processus de singularisation originale, de découverte de soi et d'épanouissement personnel. La **responsabilisation** ramène au sentiment d'utilité, faisant émerger le sens de l'existence<sup>13</sup>. Pour cela, il est nécessaire de permettre aux jeunes de se sentir **serein**, c'est-à-dire de retrouver un équilibre émotionnel et de se défaire des émotions parasitantes.

### 4. Les objectifs

La mise en œuvre de cette mission passe par des actions visant des objectifs complémentaires et transversaux :

- **Se reconnecter à la nature et à soi**

La reconnexion à la nature rencontre deux enjeux de taille : la santé et la protection de la nature<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Fize Michel, 2014. Antimanuel d'adolescence Toute la vérité rien que la vérité sur les adolescents, Edition Marabout.

<sup>14</sup> Voir les références cités ci-dessus. Voir aussi Le Breton, David. « Aventure, marche et résilience avec des jeunes en souffrance », Boris Cyrulnik éd., Sport et Résilience. Odile Jacob, 2019, pp. 107-124. [En ligne] <https://www.cairn.info/sport-et-resilience--9782738147646-page-107.htm>

Les bienfaits de la nature sur la santé physique et psychique sont multiples : retour à la sensorialité en développant les 5 sens, retour à son intériorité, découverte de la faune et de la flore, intérêt pour les cultures (histoire, anthropologie, ...), accès à la spiritualité (force de la nature,...), modification des facteurs biologiques (libération de sérotonine), sentiment d'apaisement de soi et empathie,...

Conscients de ces bienfaits, les jeunes sont sensibilisés à sa conservation et reconnectés à leur humanité. Cette reconnexion à soi favorise à la fois l'introspection et la compétence interpersonnelle qui permettent de mieux se connaître, de construire son identité et de s'autonomiser.

- **Développer/renforcer l'estime de soi et la confiance en soi**

L'estime de soi, indissociable de la confiance en soi, conjugue la reconnaissance de ses qualités et la foi en ses capacités<sup>15</sup>. Partie des besoins fondamentaux de tout être humain, elle doit se renforcer pour permettre à la personne de s'approprier son pouvoir d'action. En cela, l'estime de soi et la confiance en soi constituent des conditions nécessaires à l'autonomisation et à la responsabilisation.

- **Favoriser l'émancipation sociale**

« L'émancipation, l'accès à l'autonomie, suppose le changement, l'émergence de subjectivités actives souhaitant et pouvant effectivement exercer un pouvoir réfléchi sur leur existence et sur les structures sociales qui les surdéterminent. »<sup>16</sup>. Ainsi conçue comme un processus, l'émancipation est un cheminement où accompagner les jeunes. Il s'agit de les soutenir dans leur construction identitaire, de leur permettre d'exercer leur réflexivité, de stimuler leur esprit critique, et de construire leurs propres valeurs dans le respect de soi, des autres et du monde.

- **Développer/stimuler la créativité**

La créativité nous permet de nous réinventer chaque jour par-delà nos routines<sup>17</sup>. L'imagination joue un rôle stimulant : elle procure de la mobilité mentale, développe les capacités d'association, de transposition et d'adaptation. Imaginer les choses, les rendre différentes, leur donner un autre caractère, entretient notre force d'exister et de faire. Cette capacité d'exister et de faire nous permet de s'intégrer, de s'adapter, d'améliorer son estime de soi, de donner confiance, de se rendre autonome. La créativité est donc aussi un outil précieux pour développer sa capacité de résilience.

- **Trouver du sens**

Dans notre société postmoderne, prônant le culte de la performance, les jeunes cherchent à trouver des points de référence pour donner du sens à leur existence<sup>18</sup>.

La conjoncture actuelle conduit certains d'entre eux à une perte de repères multidimensionnelle : sentiments d'inanité pour leurs apprentissages, d'insécurité face à l'avenir, de désinformation face au foisonnement médiatique. Tous ces éléments amènent une pression telle que les jeunes ne parviennent plus à prendre du recul pour construire leurs valeurs ou se projeter dans un futur positif. Au Maquis veut apporter aux jeunes ce temps et cet espace

---

<sup>15</sup> André, Christophe et Lelord, François. L'Estime de soi. S'aimer pour mieux vivre avec les autres. Odile Jacob, Paris, 1999.

<sup>16</sup> Vitiello, Audric. L'autonomie en devenir. L'émancipation comme (trans)formation infinie, *Revue du MAUSS*, vol. 48, no. 2, 2016, pp. 211-227. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-2-page-211.htm#s1n5>

<sup>17</sup> Salomé, Jacques, Et si nous inventions notre vie ?, Relie, Paris, 2010.

<sup>18</sup> Desmarais, Danielle. 2012. Contrer le décrochage scolaire par l'accompagnement éducatif. Une étude sur la contribution des organismes communautaires. Collection problèmes sociaux et interventions sociales. Presse de l'Université du Québec.

dégagés, nécessaires pour nourrir leur besoin d'espoir, c'est-à-dire leur faculté à se projeter positivement dans leur vie.<sup>19</sup>

## 5. Les valeurs motrices du projet

Les valeurs qui guident le projet sont complémentaires et interconnectées.

### **Singularité**

Chaque jeune est accueilli avec la même considération positive, sans discrimination et sans jugement, dans le respect de sa singularité.

Les actions sont cohérentes et fidèles avec la mission qui guide ce projet, lui-même singulier et innovant par l'articulation de différents enjeux sociétaux et transversaux.

### **Ouverture**

L'ouverture aux autres et au monde permet de grandir et d'avancer. Une telle ouverture garantit au projet l'opportunité d'évoluer. Le projet se situe en effet dans une dynamique de co-construction et d'intelligence collective grâce aux apports des jeunes et de tous ses partenaires, et compte tenu des enjeux de notre société. En cela, l'ouverture permet aussi de rester cohérent avec ses autres valeurs.

### **Sens**

La vision du projet est Humaniste et s'inscrit dans les objectifs de développement durable.<sup>20</sup> Favoriser la bonne santé et le bien-être des jeunes contribue à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des inégalités. Une éducation de qualité intégrant le rapport à la nature contribue également à la sensibilisation à des enjeux de citoyenneté et environnementaux.

### **Confiance**

La confiance cimente le projet. Tous les jeunes sont doués de compétences que l'accueil en séjour vise à faire émerger.

La confiance réciproque entre toutes les parties prenantes (jeunes, partenaires, membres de l'équipe) se construit dans la durée. Elle se ressent sur base de la fiabilité du dispositif lui-même, grâce à toutes les autres valeurs qui le portent : l'ouverture, la singularité, le sens.

## 6. Public accueilli

Le public cible se compose de jeunes de tout sexe et genre, d'âges compris entre 16 à 22 ans et de tout horizon social et culturel, exprimant des troubles psychiques au sens défini ci-dessus (souffrance morale, mal-être, déséquilibre, perte de repères, besoin de prendre du recul, de souffler).

Les séjours de l'année 2024 s'adressent uniquement aux jeunes de la région liégeoise pour des questions d'organisation.

---

<sup>19</sup> Fize Michel, 2014. *Op cit.*

<sup>20</sup> Les Nations Unies définissent 17 objectifs de développement durable pour l'humanité et la planète parmi lesquels comptent la bonne santé et bien-être, la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités et l'éducation de qualité. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## 7. Les séjours

Le temps est un des ingrédients principaux du dispositif.

Chaque séjour s'étend sur une période de 12 jours consécutifs. Cette durée veut permettre une rupture effective avec la routine voire la pression familiale, scolaire et sociale. Elle veut permettre aux jeunes de s'approprier le nouvel environnement, de nouer une relation de confiance avec les autres (jeunes et adultes), et de prendre le temps de se reconnecter à la nature et à soi.

Cependant, si certains jeunes éprouvaient le besoin d'écourter leur séjour, l'équipe reste ouverte et à l'écoute des besoins ressentis.

### 7.2 L'inscription aux séjours

La demande de séjour peut émaner des jeunes ou de leurs parents/tuteurs légaux. Elle peut aussi être orientée du conseil d'instances telles que :

- Le **corps médical** (médecins généralistes, psychologues, pédopsychiatres,...)
- Des structures d'accompagnement des jeunes relevant de **l'Aide à la Jeunesse** (SRG, AMO, SAS,...), du secteur **jeunesse** (MDJ, EDD, Scouts,...), de **l'éducation permanente** (CISP,...), de **l'enseignement** (écoles, PMS,...).

Les conditions de participation sont définies par le cadre du dispositif accueil en séjour avec les critères impératifs suivants :

- Le caractère volontaire de la démarche pour les jeunes
- La capacité de l'accueil (voir point ci-dessous)
- La bonne dynamique du groupe
- La sécurité de toutes les personnes concernées

Compte tenu de ces critères, les situations suivantes sont *a priori* écartées :

- demandes du SPJ (Service de Protection de la Jeunesse). Au Maquis œuvre hors-mandat judiciaire. Ce choix se justifie, malgré la saturation de l'hébergement pour les jeunes relevant du SPJ, par l'impératif du caractère volontaire de la participation.
- troubles psychiatriques diagnostiqués
- conduites à risques (tentative de suicide, automutilation, fugue,...)
- addictions diagnostiquées et/ou impactant le comportement (alcool, drogue, jeux vidéos, psychotropes divers, ...)
- monolinguisme alloglotte.

Ces situations particulières feront l'objet d'une analyse attentive par les membres de l'équipe compétents. Leur possible admissibilité sera décidée au cas par cas.

#### 7.1.1 La constitution des groupes

Les séjours organisés en 2024 accueillent des groupes de 6 jeunes. Cette limite s'impose, dans la conjoncture naissante de l'Asbl, pour assurer une bonne dynamique des groupes et la qualité de l'accompagnement, tant Individuel que collectif.

L'équipe constitue les groupes en fonction des profils des jeunes et des situations jugées prioritaires. Les critères sont les suivants (liste non-exhaustive) :

- Les séjours organisés hors période scolaire sont prioritairement accessibles pour les jeunes scolarisés qui ne peuvent pas justifier d'absences auprès de leur école. Les



séjours en période scolaire accueilleront prioritairement les jeunes soit non scolarisés, soit couverts par un certificat médical, ou inscrits dans un service d'accrochage scolaire.

- Urgence/gravité de la situation des jeunes (état de santé, conjoncture relationnelle familiale ou autre).
- Spécificités de chaque personne, dont sensibilités, goûts, histoire, ...

De manière générale, l'équipe veille à composer des groupes mixtes en âges et sexes/genres et profils socio-culturels. L'équipe est également attentive à diversifier les groupes en fonction du degré de bien- ou mal-être des participants. Cette attention veut encore garantir une bonne dynamique de groupe, dans un climat d'émulation, d'auto-régulation et de co-apprentissages.

### **7.1.2 Les modalités d'inscription**

Pour les jeunes mineurs, une première rencontre est organisée en présence des parents (ou référents) lors de la demande d'inscription. Pour les jeunes majeurs, la procédure est la même, hormis l'absence d'obligation d'être accompagné par ses parents/référents.

Cette première rencontre sert à se présenter mutuellement. Les jeunes racontent leur situation, leurs motivations, leurs besoins. Les représentants de l'équipe détaillent la philosophie et le fonctionnement du séjour. Tous les présents vérifient ensemble que le projet convient à la demande. Les conditions d'admissibilité sont discutées le cas échéant, en présence des demandeurs ou en équipe.

Les demandeurs sont informés des conditions financières de participation<sup>21</sup>. Ils auront à s'acquitter d'une contribution aux frais du séjour s'élevant à 120€ par séjour. Il s'acquitteront également d'un forfait de membre adhérent de l'Asbl de 5€, couvrant notamment un accompagnement post-séjour pour une année calendrier (12 mois ; voir point ci-dessous). Si les jeunes souhaitent prolonger le partenariat et le suivi avec l'Asbl au-delà de ces 12 mois, ils s'acquitteront d'une participation de 10€ par année calendrier (nouvelle tranche de 12 mois).

**L'aspect pécuniaire ne doit, en aucun cas, constituer un frein à la participation. L'équipe reste ouverte et à l'écoute avec la volonté de s'adapter au mieux à la situation de chacun.**

Si toutes les conditions de participation sont remplies pour tous les partenaires, une convention d'engagement est signée par l'Asbl et le jeune demandeur, et s'il est mineur par ses parents/référents.

Dans le cas où les demandes d'inscription excèdent la capacité d'accueil pour un séjour donné, une liste d'attente est créée pour les séjours suivants (voir les critères de constitution des groupes ci-dessus).

Une fois le groupe constitué pour un séjour donné, les jeunes (et leurs parents/référents le cas échéant) reçoivent la confirmation des dates du séjour, toutes ses modalités, et une invitation à s'acquitter d'un acompte.

---

<sup>21</sup> Le financement du projet par différents subsides vise à réduire au possible les frais d'inscription afin de garantir une accessibilité au plus grand nombre de jeunes, conformément à la vision Humaniste que Au Maquis porte.

## 7.2 Les ressources humaines

Le projet bénéficie de la collaboration entre plusieurs partenaires, dont les jeunes constituent une partie pleine et effective. Leur engagement en tant que partenaires est rendue officielle par leur statut de membre adhérent de l'Asbl. Elle est rendue tangible, dès leur séjour et au-delà, par l'invitation à s'emparer des activités et à les moduler. Ce point est détaillé dans la section 7.4.

La dynamique des séjours repose à la fois sur l'autonomie des jeunes et sur leur confiance réciproque et avec les intervenants adultes (membres de l'équipe, partenaires externes). Garante de la bonne entente du groupe, l'équipe d'accompagnement sur le terrain veille à ce que chacun y trouve sa place. Ainsi, l'équipe collabore avec les jeunes en assumant les rôles de guide, de facilitateur et de confident.

Elle se compose de minimum 4 intervenantes, rémunérées et volontaires, qui se répartissent les rôles et la permanence en fonction de leur domaine de compétence et de la nature de leur intervention.

La coordinatrice de l'Asbl (diplômée en éducation spécialisée et accompagnement psychoéducatif et en ingénierie sociale) assure une permanence quotidienne et un suivi global et transversal du déroulement des séjours et de leurs suites. Ce suivi touche à l'organisation des séjours : leur préparation (rencontres individuelles, constitution des groupes, inscriptions), leur administration, et toute la logistique afférente. Son suivi quotidien se centre également sur le relationnel : accompagnement collectif et individuel des jeunes et des autres partenaires, avant, pendant et après les séjours.

Une animatrice (agrégée de l'enseignement secondaire inférieur, formée en coaching , développement personnel et intelligence collective) est également présente au quotidien pendant toute la durée des deux séjours. Elle propose différentes activités en lien avec ses domaines de compétence, et se tient disponible durant les moments informels et pour accompagner les autres activités.

Une consultante (diplômée philosophie et en anthropologie sociale et culturelle, agréée en médiation familiale) intervient ponctuellement au cours des différentes phases du projet. Elle accompagne les rencontres préalables aux inscriptions et les processus de constitution des groupes. Elle anime des cercles d'échanges pour créer ou consolider la dynamique du groupe. Elle se tient disponible pour un suivi individuel au besoin. Elle participe aux débriefs collectifs et individuels de sortie de séjour. Elle peut aider pour les accompagnements suivant les séjours au besoin.

Une accompagnatrice (kinésithérapeute, psychomotricienne et infirmière pensionnée depuis 2022) participe ponctuellement aux activités, à la gestion de la vie de groupe et aux moments informels. Elle apporte également son aide pour les accompagnements suivant les séjours.

Toute activité, qu'elle soit organisée en interne ou par des partenaires externes, bénéficie immanquablement de la présence supplémentaire d'une des deux permanentes présentes quotidiennement.

Celles-ci effectuent un débriefing quotidien.

Une réunion avec l'ensemble de l'équipe est organisée après chaque séjour afin de procéder à une évaluation et d'améliorer le dispositif.

Des réunions extraordinaires pourront s'organiser en cours de séjour si se présentent des situations nécessitant la concertation de toute l'équipe et incluant éventuellement les jeunes (conflit, proposition de projet par le groupe, remédiation d'une personne impactant le groupe, ...).

Le plan de formation constitue un point d'orgue d'enrichissement pour l'équipe. Il sera établi lorsque l'agenda des séjours sera planifié. Toutefois chaque encadrant peut à tout moment demander à s'inscrire à une formation, un colloque, une conférence,...en lien avec le projet.

L'Assemblée Générale et l'Organe d'Administration de l'Asbl sont composés de personnes avec des ressources et des compétences essentielles au bon fonctionnement du projet. Ces personnes se tiennent disponibles pour intervenir ponctuellement à différentes phases de l'organisation. L'Organe d'Administration en particulier constitue un soutien pour l'équipe d'accompagnement sur le terrain.

Les partenaires externes, qu'ils s'agisse des parents/référents des jeunes, d'organisations amies, de donateurs ou prestataires, ... comptent aussi parmi les ressources humaines essentielles au projet. Ce point est développé à la section 10.

### **7.3 Infrastructure et matériel**

- ***L'hébergement***

Les deux séjours organisés en 2024 (respectivement en août et en octobre) se dérouleront dans des gîtes situés à la campagne. Ces lieux permettent la gestion autonome que nécessitent les objectifs de l'accueil. En effet, les tâches quotidiennes (courses, préparation des repas, ...), le temps libre et les moments individuels, les activités collectives intérieures et extérieures,... sont des moyens nécessaires à la réalisation de la mission du projet, ancrée dans la construction de la relation entre les jeunes et avec les adultes. Par ailleurs, ces gîtes sont suffisamment confortables pour que l'intimité de chacun soit garantie.

L'arrivée sur les lieux est organisée en amont afin de faciliter l'accès, limiter les dépenses et l'empreinte carbone.

- ***Le matériel***

Les jeunes disposent de matériel pour les temps libres, les moments informels et individuels : matériel ludique (jeux de sociétés, livres, ...), sportif (balles, pétanque, badminton, tapis de sol), (ré)créatif (de quoi écrire, dessiner, bricoler, ...). L'Asbl se dote également de tout matériel nécessaire au développement de ses activités, et notamment les activités nature (randonnées) : sac à dos, tentes, sacs de couchages, lampes frontales, gourdes, ...

### **7.4 Les activités**

Les activités qui bénéficient de la collaboration de partenaires externes (sports d'aventure, soin des animaux, maraîchage, ...) sont établies avant le début des séjours. L'agenda et les horaires de ces activités sont fixés à l'avance.

Pour toutes les autres activités, l'autonomie, la responsabilisation et la coopération des jeunes, en collaboration avec l'équipe, sont privilégiées. Ensemble, les jeunes gèrent les temps libres, les tâches du quotidien et la planification des activités que ne nécessitent pas d'intervenants extérieurs.

L'équipe guide la structuration des activités avec leur temps de préparation (matériel, informations, règles de sécurité, ...) et leur débriefing final. Certaines activités s'adaptent selon les besoins des jeunes (tranches d'âge, sentiment de compétence, sensibilités).

Le débriefing final repose sur le même cadre qu'un groupe de parole (non-jugement, écoute, liberté d'expression) et s'appuie sur le principe du cycle d'apprentissage expérientiel de Kolb. Ce cycle se compose des phases d'expérience, observation réflexive, conceptualisation abstraite (apprentissage que l'on va conceptualiser) et expérimentation active (ce que l'on fait de ses apprentissages)<sup>22</sup>.

Concrètement, les jeunes expriment ce qu'ils ont vécu et ressenti, ils font des liens avec leur vie et se fixent des petits objectifs réalisables et vérifiables durant le séjour. Par exemple : arriver à l'heure convenue, aller davantage vers les autres, formuler un message clair et bienveillant, oser prendre la parole, oser poser des questions, écouter les autres, ...

Le débriefing est également une manière d'évaluer les activités proposées en termes de logistique, de pertinence au regard des objectifs du séjour et des besoins de chacun.

### ***Les Expériences aventure et nature***

Ces activités sont inspirées de la méthode de l'Intervention Psychosociale par la Nature et l'Aventure (IPNA) dont les ingrédients sont l'expérientiel, le risque, la décontextualisation (préparation en amont, expérience vécue et débriefing) et la dynamique de groupe<sup>23</sup>. Les Expériences aventure et nature rencontrent les objectifs de reconnexion à la nature et à soi, de renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi et de recherche de sens.

La première activité aventure est un trek de 48h qui inaugure le séjour. La veille du départ, les jeunes participent à une séance de préparation où ils posent des questions, expriment leurs doutes, leurs craintes, leur enthousiasme,... et où ils reçoivent des informations (parcours, durées, consignes de sécurité, ...) et le matériel nécessaire à leur confort physique (sac à dos, tentes, bâtons de marches, gourdes, matelas, sacs de couchage,...). Ils disposent également d'un carnet et d'un appareil photo à utiliser à leur guise, s'ils souhaitent matérialiser leur souvenir.

Le lendemain, accompagnés des deux accompagnantes permanentes, ils partent pour deux jours d'immersion totale dans la nature. Une immersion de découvertes : nouvel environnement, nouvelles sensations et observations, découverte de soi, de ses compétences, et des autres. Cette immersion dans la nature est aussi une manière originale de faire connaissance, en sortant d'un cadre formel, en se détachant des rôles sociaux qu'on a l'habitude d'endosser. Les adultes accompagnants et les jeunes se retrouvent sur un même pied d'égalité : tous deviennent marcheurs durant le temps du trek. Cette activité, enfin, repose sur la coopération et développe la cohésion du groupe.

De retour au gîte, un temps est consacré au débriefing.

D'autres activités aventure et nature seront proposées durant les séjours au gré des partenariats (p.ex. : escalade, accrobranche, spéléologie,...).

---

<sup>22</sup> Sébastien Rojo, Geneviève Bergeron, colloque Institut libre Marie Haps - Bruxelles - 26 et 27 juin 2018. L'intervention psychosociale par la nature et l'aventure comme tremplin développemental et thérapeutique. Mais pour qui?, Ex Situ Expérience, Laboratoire international sur l'inclusion scolaire et Université de Québec à Trois Rivières.

<sup>23</sup> « L'IPNA est une modalité d'intervention plurielle et flexible basée sur l'utilisation de la nature et de l'aventure. Elle se retrouve sur un continuum allant des visées éducatives à thérapeutiques. Elle cherche à favoriser le développement intra et interpersonnel par la mise en relation à soi, à l'autre et à la nature ainsi que par le processus d'aventure ». Bergeron, Rojo, Fournier-Chouinard, Bergeron et L'Heureux, 2017.

Des activités nature, peut-être moins « aventureuses », (re)mettent les jeunes en contact rapproché avec la faune. Prendre soin des animaux, ou simplement les approcher, favorise l'empathie et le respect du Vivant.

### **Les Ateliers Créa**

Afin de stimuler la créativité, plusieurs séances de diverses activités créatives et artistiques sont proposées par l'équipe.

L'art graphique, l'art plastique, la musique, l'audiovisuel permettent la découverte de différents modes d'expression et développent les sens. L'art-thérapie favorise l'exploration des émotions, l'expression de soi, la gestion du stress, le renforcement de l'estime de soi, le tissage des relations interpersonnelles, ...

L'atelier peut également être une porte d'entrée pour éduquer aux médias. Par exemple, déconstruire une publicité permet de faire prendre conscience aux jeunes des codes utilisés pour attirer le consommateur, de faire la part entre l'enrobage et le produit, et d'éveiller l'esprit critique.

### **Les Ateliers du MOI et du NOUS**

Afin d'aider les jeunes à se recentrer sur eux-mêmes et à mieux se connaître, des séances d'ateliers spécifiques rythment également le séjour. Il s'agit notamment d'ateliers relaxation-respiration, et gestion des émotions, d'activités (re)découverte de ses compétences et ressources.

Des outils d'expression personnelle sont à disposition des jeunes, tels que des carnets de notes, du matériel de dessin, un appareil photo, ...

Apprendre à mieux se connaître passe aussi par l'apprentissage du vivre-ensemble. Outre les cercles de paroles, de concertation et de débriefing qui ponctuent les séjours, les jeunes élaborent ensemble leur charte de vie en communauté en début de séjour. Au quotidien, ils organisent la gestion des tâches (rangement, courses, préparation des repas,...), des temps libres et des activités dans un esprit humaniste d'équité et de bienveillance.

## **7.5 Le temps libre**

Dans la même optique d'autonomisation et de responsabilisation, les jeunes sont invités à gérer leur temps libre dans le respect des règles de sécurité et de vivre-ensemble.

Leur vie de tous les jours est souvent envahie par des obligations scolaires ou familiales, ou par une injonction d'activation, qui excluent le temps libre. Durant leur séjour, les jeunes peuvent s'autoriser la flânerie, le « rien faire », le besoin de s'isoler ou de bouger, etc. L'utilisation du smartphone est cadrée collégialement par les jeunes lors de l'élaboration de la charte de vie en communauté.

## **7.6 Le règlement d'ordre intérieur**

Certaines règles sont imposées pour tous les séjours. Il s'agit notamment des règlements propres aux lieux d'accueil et de normes de sécurité (violence physique ou verbale, intimité, vol, usage de psychotropes qui altèrent le comportement, etc.). Ces règles sont exposées aux jeunes avant l'inscription, et rappelées au groupe pour accord.

Le règlement intérieur à chaque séjour est représenté par la charte de vivre-ensemble élaborée par le groupe en début de séjour. Chacun exprime ses besoins pour se sentir bien. Le collectif

définit et valide ses principes sur cette base. Une telle co-construction assure aux jeunes que les règles sont, non des interdits qui s'imposent à eux, mais des prescrits à leur service.

## 7.7 La clôture du séjour

Les séjours se clôturent par des moments d'évaluation collective et individuelle. Le groupe revient sur les moments partagés et décrit le positif et le négatif vécus ensemble. Il fait des propositions pour améliorer l'organisation des prochains séjours. En individuel, l'évaluation se prolonge pour souligner les acquis personnels du séjour et les perspectives qui se dessinent pour l'avenir à court et moyen terme. L'objectif consiste à éviter une rupture trop brutale, non réfléchie, entre un cadre à part qui peut être vécu comme « idyllique », et le retour « chez soi » dans une routine qui peut être perçue comme pénible. Grâce à cette évaluation individuelle, le jeune peut se préparer à la transition, considérant que l'aventure continue pour lui dans sa vie de tous les jours, et qu'il peut bénéficier d'un accompagnement post-séjour au besoin.

## 8. L'accompagnement sur mesure

En cette année 2024, le dispositif d'accompagnement sur mesure débute après le premier séjour, soit à partir du 18 août.

Une des particularités du projet est de prendre appui sur la relation adultes-jeunes pour que les jeunes construisent leur émancipation. C'est ainsi que, dans une logique de continuité, après avoir pris le temps de se recentrer sur eux, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement par l'intégration d'un membre de l'équipe dans son réseau, d'un soutien dans l'élaboration de leurs projets (personnels, scolaires, professionnels), ou simplement d'un espace de parole et d'écoute.

L'approche globale et multisectorielle qui fonde la mission du projet inclut le travail en réseau. Il s'agit d'élargir le cadre de l'accompagnement aux facteurs plus globaux de la souffrance psychique des jeunes participant aux séjours<sup>24</sup>. Les rencontres inter-sectorielles permettent également de mutualiser les pratiques, les expériences, et de faire entendre la voix des jeunes.

En pratique, les jeunes qui souhaitent cet accompagnement peuvent prendre rendez-vous avec la coordinatrice, ou tout simplement pousser la porte aux heures d'ouverture. Une permanence est également accessible par téléphone et par mail.

Un accompagnement plus collectif s'organise également. Des rencontres et des échanges avec les jeunes membres de l'Asbl sont prévus, afin d'améliorer le dispositif et de préparer les séjours suivants dans une dynamique d'intelligence collective.

Enfin, les parents ont eux aussi la possibilité de contacter la coordinatrice. Celle-ci répond à leurs besoins dans la mesure du possible, ou les oriente vers des services compétents.

## 9. La communication

Durant cette année 2024, le projet cible les jeunes de la région liégeoise.

---

<sup>24</sup> Philippe Dumoulin, Régis Dumont, Nicole Bross et Georges Masclat, 2015. Travailler en réseau. Méthodes et pratiques en intervention sociales, édition Dunod, Paris.

La communication pour promouvoir le projet mobilise de multiples supports et médias: réseaux sociaux, site internet, présentations, flyers et affiches distribués dans l'espace public et auprès de personnes et associations relais.

Cette communication s'adapte pour cibler les personnes et les structures suivantes :

- Les jeunes
- Les parents
- Le monde médical (médecins généralistes, services de santé mentale, centres psychomédicosocial)
- Le secteur de l'Aide à la Jeunesse (Services Résidentiels Généraux, Aides en Milieu Ouvert, Services d'Accrochage Scolaire)
- Le secteur Jeunesse (Centres de jeunes, Maison de jeunes)
- Le secteur de l'éducation (écoles secondaires et supérieures)
- Le secteur de l'insertion socio-professionnelle
- L'aide sociale (CPAS, bureaux de chômage, Forem)

## 10. Les partenariats

Comme mentionné plus haut, Au Maquis bénéficie de partenaires divers qui interviennent à différentes phases du dispositifs :

- partenaires financiers
- partenaires de réseautage (pour le recrutement des jeunes et les accompagnements post-séjours)
- partenaires d'approvisionnement et de logisitique
- partenaires pour les activités des séjours

Ces divers partenariats s'établissent progressivement, et se développent parallèlement à l'organisation des séjours.

En particulier, les prestataires d'activités sont sélectionnés dans la région où se déroulent les séjours afin de limiter les déplacements et favoriser l'économie locale.

Ces partenariats sont soumis à une convention élaborée soit par le prestataire d'activité, soit par Au Maquis.

Parmi les partenaires de réseautage potentiels figurent les instances d'accompagnement spécifique qui suivraient certains jeunes participant aux séjours (Aide à la Jeunesse, Services de santé mentale, Insertion socio-professionnelle,...). Ces instances peuvent s'intégrer au projet selon des modalités à convenir avec les référents des jeunes concernés, et sous couvert du code de déontologie propre Au Maquis<sup>25</sup>.

## 11. Evaluation du projet

L'évaluation quantitative et qualitative permet de rendre compte des bienfaits du dispositif, et de pérenniser le projet dans une dynamique d'amélioration continue en cohérence avec sa mission et ses valeurs. Un point d'attention important est porté au fait que le dispositif vise des effets qualitatifs durables qui ne se mesurent pas toujours à court terme.

---

<sup>25</sup> Les actions sont soumises au Code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse et notamment, au secret professionnel (Gouvernement de la FWB, 15 mai 1997).

L'évaluation porte sur :

- La finalité du projet (respect de la mission, des objectifs et des valeurs)
- La satisfaction de toutes les parties prenantes (public, équipe, partenaires)
- Les processus (procédures, méthodes, principes)
- L'aspect économique (budget, trésorerie)
- Les résultats ( indicateurs définis en lien avec les objectifs)

Nombreuses modalités d'évaluation ont été exposées aux sections précédentes. En voici une synthèse :

Avant le séjour :

- Evaluation des demandes d'inscription, critères d'admission
- Efficacité de la communication

Pendant le séjour, au quotidien :

- Debriefing de la journée entre les deux permanentes. Permet d'ajuster leurs pratiques.
- Debriefing des activités par les jeunes. Au moins un membre de l'équipe assiste à ces réunions, sert de modérateur et prend des notes.

La veille du départ :

- Evaluation individuelle du séjour avec chaque jeune. Elle porte sur ce que le séjour a apporté et prépare la transition de sortie et le retour à la vie « normale ».
- Evaluation collective portant sur la satisfaction et les processus.

Après le séjour :

- Evaluation globale du séjour par l'équipe.
- Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux prestataires d'activités et autres partenaires intervenus avant et pendant le séjour.

Un cahier de bord est instruit du compte-rendu de toutes ces réunions.

En décembre 2024, le bilan final porte sur l'ensemble des activités et l'aspect financier en tenant compte de l'apport des jeunes afin de préparer les séjours de 2025.

## **12. Pérennisation du projet**

Ce Projet d'Accueil a été élaboré en concertation avec tous les membres de l'Asbl Au Maquis, et intègre les échanges avec les représentants de différents secteurs partenaires. Il décrit la manière dont le dispositif s'organise en cette année 2024.

Les évaluations et les retours d'expérience de tous les intervenants permettront de renforcer les acquis, ajuster les failles et confirmer des perspectives envisagées.

2025 prévoit l'organisation de minimum 4 et maximum 6 séjours, en fonction de l'impact auprès du public cible. Ces séjours auront encore lieu au sein de gîtes en location.

La pérennisation du projet envisage l'acquisition d'un lieu offrant le plus grand confort collectif et individuel.

Cela permettra à l'équipe plus d'autonomie dans l'administration, la logistique et le déploiement des activités (organisation des séjours, déroulement et accompagnement à la carte).



La durée des séjours pourra s'étendre, ainsi que les partenariats pour les activités. Cela permettra de multiplier les activités sur site, tant par des prestataires de service qu'organisées en interne.

L'infrastructure permettra d'accueillir jusqu'à 8 jeunes par séjour, en mettant à leur disposition des chambres individuelles, et en multipliant les espaces collectifs intérieurs et extérieurs (bibliothèque, média, buanderie, atelier créatif, atelier bricolage, potager, poulailler,...). Dans ces conditions, la qualité du temps libre sera meilleure, et les jeunes s'approprièrent les lieux avec plus d'aisés. Le confort résidera aussi pour eux dans une plus grande marge de liberté d'écourter ou allonger leur séjour.

L'évolution du projet se fonde également sur le développement de partenariats financiers avec les CPAS et les mutuelles, afin de promouvoir l'accessibilité pour un plus grand nombre de jeunes.

En parallèle, se poursuivra une campagne d'information auprès des différents secteurs partenaires, et de défense de projet auprès des pouvoirs publics.

La sécurisation de fonds par ces biais permettra d'élargir l'accompagnement sur mesure en intégrant notamment des ateliers de soutien à la parentalité. Cela permettra également de consolider une équipe stable de personnes salariées (minimum 1 coordinatrice temps plein, 3 encadrants temps plein et un encadrant mi-temps).

Une sécurisation ultérieure de revenus est également envisagée via l'implantation d'une activité commerciale reposant sur le principe d'économie sociale (artisanat, maraîchage).

Enfin, la pierre angulaire et l'aboutissement le plus retentissant des actions sera l'intégration de jeunes ayant participé à aux séjours au sein de de l'Organe d'Administration ou de l'Assemblée Générale de Au Maquis.

La détermination de pérenniser et élargir le projet repose sur l'espérance de son succès, et sur une certitude :

**« Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. »**

Périclès, orateur et homme d'état athénien